

AURAS

(échos à André Massori)

La crise est décidément la situation de dilection des psychanalystes, et, qui sait ? de la psychanalyse. Son histoire est émaillée de ruptures dont les objets, souvent fort peu psychanalytiques, ont toujours pris un tour théorique marqué.

Dès la préhistoire, on repère la querelle entre Charcot et Bernheim.

La nécessité de regrouper les analystes est apparue très tôt chez Freud, et toutes les associations ont été, dès l'origine, travaillées par des forces antagonistes. Le premier groupe de psychanalystes à peine réuni, sous la forme des soirées du Mercredi, la première Société Psychanalytique à peine constituée à Vienne en 1908, interviennent les premières controverses, les premières dissensions : Adler rompt en 1911 suivi bientôt par Jung. Les scissions vont jalonner la vie de Freud, jusqu'à Rank en 1924 et Ferenczi en 1929. Dans cette perspective, la trajectoire institutionnelle propre de Lacan est une série de jalons supplémentaires, de 1953 à 1964, de 1980 à sa mort en 1981.

La crise des CCAF, et les départs qui en témoignent, plus ou moins bruyants (1), rie sont donc qu'une nouvelle péripétie dans une histoire fort ancienne.

Mais, une institution qui perd 50 membres par an ne peut pas ne pas se poser la question de son devenir, voire de son existence.

Avant d'essayer de proposer quelques pistes de réflexion pour l'avenir, je crois utile d'éclairer ces propos par l'énoncé succinct de ma propre mise en jeu au sein de l'association CCAF.

Le temps de ce choix est venu, quand, parvenant au terme de ma propre cure, se sont posées deux sortes de questions

- où répondre du passage de l'analysant au psychanalyste, ce qui relançait mon questionnement sur les questions du savoir et des procédures de transmission, didactique, contrôle, passe articulées à l'élaboration théorique

- quel lieu permettrait de mettre au travail une élaboration propre dans le fil du travail analytique personnel, approchant alors de son terme, de celui qui se profilait dans de possibles cures, et de celui produit par d'autres analystes.

(1) je reçois, au moment où je relis ce texte, un courrier des CCAF. Je lis "Après environ 90 appels téléphoniques... 8 personnes se sont retrouvées"...

Une condition essentielle à ces mises en jeu était, malgré la rigueur nécessaire, qu'il y fallait une grande liberté, excluant tout dogmatisme, tout fondamentalisme comme on dit en d'autres lieux, permettant des confrontations, fussent-elles âpres, garantissant les avancées personnelles et collectives.

Enfin, et ce n'était pas la moindre, intervenait la préoccupation du rôle donné à la clinique, central pour moi car quoiqu'on en dise, la psychanalyse, ça se joue d'abord sur le divan.

Pour reprendre les termes d'Anna Freud, "le monde analytique ne doit pas oublier... le lien étroit (qui existe) entre traitement, enseignement et recherche". (2)

Les CCAF, après d'autres tentatives qui avaient vite tourné court, me paraissaient répondre à ces attentes, peut-être de façon plus déterminante après avoir lu cette phrase d'André Rondepierre dans Tribune 1(3) : "de là à s'imaginer que pour donner corps à cet ensemble, l'enseignement de la psychanalyse ne puisse être le fait d'un seul à la fois, cela va de soi, c'est bien le cas de le dire".

Or, comme aux premiers temps, la crise surgit sous le vernis de refontes statutaires, de questions, réellement, cruciales pour la psychanalyse et dont l'effectuation consiste en un démocratisme de forum, en une évanescence des dispositifs institutionnels complexifiés antérieurement à l'envie. L'acmé, caricaturale, de ces pratiques, ce fut la dernière AG où, après que de nièmes statuts fussent votés à la hussarde et sans juridisme excessif, est-ce le moins que l'on puisse dire ? on a vu, comme dans cette symphonie où les instrumentistes partent les uns après les autres jusqu'à ce qu'un seul joue en place de tout l'orchestre, partir les participants, à l'appel des gares et des aéroports, ce qui entraînait au sens propre une concentration progressive des "pouvoirs" entre les mains de quelques uns (4) et aboutissait à une farce, au sens culinaire du terme, dont nous avons humé le fumet quinze jours plus tard : quatre "élus" prenaient en mains, pour quelques semaines, les destinées incertaines d'une association quelque peu à la dérive, pour rester dans le fil du beau texte de Poissonnier. L'enjeu est maintenant l'existence de l'association. Que vaut-il ?

Un court détour par la chimie introduira le propos. Une association est le produit d'une réaction chimique où plusieurs molécules s'unissent pour en former une plus grosse. Celle-ci est aux prises avec des forces qui peuvent la conduire à la disjonction, autrement dit le transfert ne reste pas au vestiaire.

(2) cité par F. Colonos dans "On forme des psychanalystes", page 11, Denoel, L'espace analytique. (3) page 19. (4) c'est pourquoi à ce moment, j'avais relancé l'idée énoncée par Besser d'un tirage au sort : "... rien ne sort de la machine que ce que nous en attendons" (Séminaire II, p.352).

Le terme même "association" n'est pas un signifiant quelconque pour le psychanalyste puisqu'il est au coeur de la règle fondamentale, l'association libre se substituant, dans la cure psychanalytique à la catharsis de l'hypnose. On peut lui préférer le terme d'institution qui n'est pas exempt de son poids d'imaginaire : l'institution est parfois un mythe, personnifié, et l'institution Lacan a servi, et sert encore à boucher bien des trous. Lui-même utilisait le terme d'école, mais peut-il encore servir ?...

Freud avait choisi le terme d'institut, mais ce terme est connoté négativement sous nos latitudes. Il assignait à l'Institut Psychanalytique de Berlin "trois fonctions importantes... rendre accessible notre thérapie à cette foule d'être humains qui ne souffrent pas moins de leurs névroses que les riches, mais qui ne sont pas en état de financer leur traitement créer un lieu où l'analyse peut être enseignée théoriquement et où les expériences des analystes plus âgés peuvent être transmises aux élèves désireux d'apprendre ; enfin, perfectionner notre connaissances des affections névrotiques et notre technique thérapeutique en les appliquant et en les mettant à l'épreuve dans de nouvelles conditions". (5)

Institution, Ecole, Institut... il s'agit de toute façon d'une association de psychanalystes qui prônent la défense et l'illustration d'une psychanalyse en actes qui se dit freudienne.

A l'origine des CCAF, on trouve deux singularités fondatrices l'accent mis sur le cartel, effecteur réel du travail d'élaboration (fonction du +1) et sur la passe, enjeu

renouvelant les problématiques mêlées de la transmission et du passage au psychanalyste. Ces points renvoient au travail douloureux de Freud aux prises avec sa propre analyse, devant explorer et défricher le terrain, élaborer et produire, à partir de cette autocure, de la théorie. Ce chemin a provoqué les deux premières séparations de la psychanalyse, avec Breuer et avec Fliess.

Le point central est le divan et ce qui est mis au travail dans la cure. Elle est, dans toutes les acceptions des termes, une libre association, regroupant deux protagonistes, (au moins ?), l'analysant et le psychanalyste pris initialement dans un filet imaginaire a ----> a'.

Dans Reprise(s) (6), André Masson propose deux définitions pour ces deux partenaires de la cure : l'analysant est dans la position de "vouloir savoir de soi quelque chose qu'on ne sait pas" et le psychanalyste est dans une "fonction intenable sans savoir qu'on ne sait pas".

(5) On forme des psychanalystes, p. 41. (6) Texte produit dans le courrier d'Octobre 1990.

Cette question du rapport au savoir est centrale, dans le déroulement de la cure, et dans la possibilité de transmettre ce qui s'y joue. Mais elle peut dans le même temps obturer ce qui nous occupe en ne situant l'association de psychanalystes que comme un lieu de production et de transmission du savoir, et quel savoir ? Or, il me semble que ce n'est pas le seul objet d'une association qui se promet Freudienne, car ce savoir risque de n'être que l'une des figures de la névrose, pensons à Léonard.

Ayant abordé ces questions à Caen, j'articulerai mon propos d'alors, issu d'un cartel, à celui d'aujourd'hui.

Ce qui est en jeu, derrière ce savoir, c'est bien le désir, qui "se manifeste dans l'intervalle que creuse la demande en deçà d'elle-même, pour autant que le sujet en articule la chatne signifiante, amène au jour le manque à être avec l'appel d'en recevoir le complément dans l'Autre, si l'Autre, lieu de la parole, est aussi le lieu de ce manque". (7) Lacan précise que le "désir ne peut qu'assujettir ce que l'analyse subjective". (8)

Le désir ne peut, dans la cure, qu'être pris à la lettre puisque ce sont les "rêts de la lettre qui déterminent, surdéterminent sa place d'oiseau céleste, (comment rie pas exiger de l'oiseleur qu'il soit d'abord un lettré)". (9) Pour reprendre la formule de Lacan, et au-delà du savoir, c'est vers l'aveu du désir que le sujet est dirigé et canalisé.

Plus que de savoir, l'analysant est celui qui doit découvrir, véritable déchiffrement du symptôme, la passion du savoir ! "où s'est réfugié le désir de l'homme" (10) et l'analyste, celui qui se tart face à la demande réitérée, en position de non-sachant, une véritable Tunique de Nessus (11). Le psychanalyste s'est questionné, dans sa propre cure, sur ce qu'il en est de son désir et au-delà sur son désir-d'être-analyste qui le conduit à un non-savoir, forme la plus "élaborée du savoir". Il ne s'agit pas d'une simple investigation, mais de ce qui, repérant la castration et l'inceste, repère la Loi et le rapport du désir et de la parole.

Le désir de l'analyste sur l'analysant reste une énigme pour ce dernier. Son silence l'investit d'une toute puissance qui rappelle celle de la mère du nouveau-né, et l'avidité de briser ce silence, l'oralité de celui-ci. Le silence doit permettre de passer du désir de

l'analyste/mère au désir de l'Autre. Pour cela, il faut que le désir de l'analyste se positionne en tiers médiateur au désir de l'analysant, pour favoriser l'émergence du Sujet dans son rapport à l'Autre. La seule position tenable est pour l'analyste, celle du mort qui n'est pas absent, et ce qui en tient lieu, le "je sais que je ne sais pas". L'interprétation, libérée du poids du mirage narcissique, permet alors à l'analysant de structurer par le langage ce qui restait figuré par des représentations imaginaires.

(7) Ecrits p. 627

(8) Ecrits p. 623

(9) Ecrits p. 641

(10) Séminaire Livre VII

(11) Ecrits p. 641

J'avais alors proposé que cette position du mort, paradigme de l'ignorance, marquait la fin de l'analyse pour celui qui devient analyste, si tant est que l'analyse ait une fin. L'analyse du désir-d'être-analyste étant le fin mot, le savoir ultime, la sortie de la postulance.

Ce moment est le pivot de la formation de l'analyste et de la naissance d'une institution analytique dont la fonction est d'assurer ce temps pour l'analyste (analyse didactique, contrôles, passe) et pour les autres (analysant et institutions-tiers).

Dans son texte, reprenant les structures des quatre discours, Masson propose une série d'écritures (E1--- E2---> . . .---En) qui partent de la distinction procédure/dispositif pour questionner les différents temps personnels et institutionnels, de ce que j'appellerai, faute de mieux pour l'instant, le cursus analytique du psychanalyste.

En accord avec ce qui y est dit, je n'apporterai que quelques nuances et tenterai un commentaire

- le dispositif, par nature, a force de Loi, il n'est donc pas sans savoir son application

- la procédure, par ses règles mêmes, découle de la Loi et garantit

- le procédé est un acte, au sens d'un comportement ; ce peut être une suite, de mots.

Dans l'écriture proposée, il y faut un point de capiton pour que ne survienne pas le glissement indéfini des significations

- pour la production, un détour par le marxisme est éclairant : Marx postule, entre autres, que le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général (12). Appliquée aux CCAF, ce qui est produit par les cartels et la passe, conditionne la vie de cette institution

- le processus, terme que j'ajoute à ceux proposés par Masson est en soi un enchaînement de phénomènes qui aboutissent à quelque chose. Le terme est aussi très connoté en psychanalyse, primaire ou secondaire, mais également en philosophie puisqu'Hégel en fait le cœur du réel. Risquons-le malgré tout.

L'ensemble des écritures proposées est à mon sens un processus qui conduit, avec l'analysant en position de a de l'enjeu de la cure aux enjeux de l'institution. C'est ce processus qui est instituant. Et, il dépend bien de ce qui est produit par l'association et de la façon dont cela est produit.

L'enjeu de la formation, ce sera d'abord la poursuite de sa propre analyse, quand l'analyste se constitue comme son propre objet d'analyse. C'est

(12) Contribution à la critique de l'économie politique

dans l'expérience de la passe que cette dimension est la plus radicale : il s'y situe-dans un tiers rapport à lui-même comme sujet, mais aussi à l'institution qui l'entend. Le passant produit un tableau clinique où il s'essaie à révéler, au travers de sa propre construction analytique, une structure qui fera un apport au savoir institutionnel. En ce sens, la réponse à la passe va constituer un double savoir : il y a ou pas de l'analyse dans ce discours de l'analysant il y a là ou pas matière à théorie pour l'institution, qui aura valeur d'enseignement. La question de la nomination est alors incidente, j'y reviendrai.

En laissant aller, au gré d'une plume cursive, les structures discursives de Masson, il m'est venu au moins deux écritures supplémentaires. Mettons-les en jeu analysant

'analyste
cure
dispositif
----4----

procédé
> procédure

production
passe/cartel -

-----enseignements, congrès

J'appellerai ce premier diagramme processus instituant, aboutissant au diagramme institutionnel.

Deux écueils apparaissent alors

- si la production (enseignements, congrès...) commande l'ensemble, on aura pour résultat le théorisme, dont les corollaires sont l'illusion et le sectarisme qui a peu à voir avec la clinique

- si c'est la passe qui se retrouve dans cette position, travers où nous sommes quelque peu tombé, se produira un discours de type hystérique

dés_ désir

passe -

analysant

enseignements, AG

enseignements, -----

cure

où la cure a une position de quasi refoulé ce qui renforce les processus primaires institutionnels et singulièrement l'inhibition qui est le contraire de la mise au travail.

Ce qui devient un résidu inanalysé peut prendre une position mythique, sacrée, recouverte par un Nom-du-Père qui fait Institution, proposons Lacan, et l'association dans cette capture ne peut que tenir le rôle du bouc-émissaire reste pour elle à être sacrifiée ou à

être envoyée dans quelque désert institutionnel pour être offerte en expiation à l'une des figures d'Azazel.

Le rapport au désir doit donc être déterminant, et la cure le pivot du procès. Ceci nous ramène à l'ignorance qui n'est pas absence de savoir ou non-dit. Le non-dit, comme tel renvoie à une histoire, au mieux celle de l'analyste, et est dans l'institution le pendant d'un désir énoncé de l'analyste dans la cure, le désir de l'institution, évidemment pur fantasme auquel le membre de l'institution peut identifier son propre désir. L'institution doit garantir la parole, comme le silence de l'analyste garantit l'analyse. Si l'un quelconque en position de maîtrise prend la parole, l'institution inaugure dans un transfert difficilement analysable, un nouveau mirage narcissique, celui du discours de maîtrise. Et la sublimation que cela suppose se paie au prix fort, celui de la jouissance. Le non-dit clôt la parole par ses effets imaginaires, le non savoir favorise l'émergence des discours et leur confrontation en élaboration dans le cartel.

Esquissons quelques unes des conséquences de ces propos, en reprenant, sans le citer exhaustivement, le texte de Freud avec, schémas faisant, le fil conducteur du propos de Masson.

- "rendre accessibles..." : c'était l'intérêt majeur de l'Institut de permettre ce type de pratiques. Dans un monde où plus rien n'est gratuit, et surtout pas les actes, on vient d'en avoir une triste mais éclatante démonstration à l'échelle mondiale, ceci paraît assez illusoire, en tout cas dans un cadre institutionnel. Mais, ce retour de l'argent peut être entendu comme un +1, questionnant tout à la fois l'analyse laïque, et à l'autre bout de la chaîne, le rapport avec l'Etat, TVA et statut du psychanalyste obligent.

- "créer un lieu..." : c'est la question du didactique, après la cure, ou quand s'annonce son terme, viennent le contrôle et la transmission. Cette dernière est double : transmission d'un savoir des aînés (qui e répondent ?...), transmission d'un savoir insu du néoanalyste. Pour ce qui est du contrôle, Masson souligne que les conceptions du contrôleur conditionnent le type de contrôle effectué : il est, en fait, lui-même travaillé (et ses cures en cours, outre son propre travail d'élaboration, mettent sans cesse en question ce travail) par cette double transmission. Ou, pour tordre un peu plus nos diagrammes

contrôle cures
enseignements
pass'/cartels

On repère ainsi ce qui est du côté de la transmission, la cure se substituant au "désirs" par une boucle analogue à la boucle vectorielle 1(A). ', quand 1(A) vient prendre la place de 1. Le pôle de la transmission met en résonance ce qui est institutionnel et déplace, par exemple, la question de la nomination, clairement situé à gauche du diagramme. La nomination vaut comme acte dans l'institution et ne doit pas constituer un reste, inanalysé et comme tel potentiellement très actif dans la conduite des analyses à venir. Qui peut nommer ? Les analystes plus âgés, répond Freud. A quel titre ? Au nom de leur expérience précise-t-il (13). Si l'on s'en tient là, et notre diagramme de la transmission nous y incite, nomination et réponse à la passe sont totalement distinguées ce qui évite toute confusion, rendant à la passe sa dimension de procédure et à la réponse celle de procédé.

- "perfectionner notre connaissance... " : c'est l'importance donnée à la clinique et à la pratique de la cure. La production théorique, pour qu'elle tienne la route, ne peut s'en dégager. Le cadre du cartel excelle à répondre à ce type de préoccupations, d'autant qu'il ouvre sur toute forme de possibilités de transmission comme le montre le diagramme précédent séminaires, cours, congrès, publications...

Masson fait remarquer que les formations de l'inconscient du praticien ont à voir avec celles de sa cure d'analysant et avec celles de ses analysants. Elles posent la question du terme de son analyse, ce qui nous ramène à la passe, autre mode de perfectionnement de connaissance.

Un mot auparavant, ou plutôt une réflexion sur le cartel, centre théorique mais parfois point aveugle de notre institution. Ce n'est pas une surcartellisation instituée qui donnera plus de vigueur à la production des cartels, au contraire. En multipliant les +1, on finit par les annuler, facilitant le développement d'un imaginaire actif des groupes ainsi constitués.

La passe, donc, à l'intersection des trois fonctions, ne doit pas constituer un pôle ordonnateur qui lui octroierai un statut d'ordre sacré. Elle se situe au moment où se dénoue, plus qu'elle ne se termine, la cure, lorsque l'analysant au fait de son désir, et ne "cédant pas sur lui", se trouve face à une nouvelle énigme, son désir-d'être-analyste. Cette valeur d'énigme, souligne Masson "peut le relancer dans son interrogation concernant la fonction" d'être analyste. C'est l'institution qui est, cette fois, en position de recueillir cette énigme et d'aider le passant à en mettre à jour le sens pour lui-même, mais aussi pour l'institution qui en fera enseignement. Le rôle du passeur est capital, qui reçoit ce moment de bascule et fait passer ce qu'il en a reçu, constituant un temps-charnière dans le devenir-analyste, donnant résonnance à ce qu'il en est de son désir et se constituant comme point de passage entre ce qu'il en est de l'ultime de la cure et la constitution d'un corps théorique pour le passant et pour l'institution qui offre la procédure. Deux écueils peuvent surgir d'un dispositif trop alambiqué : le premier est l'absence de conséquence théorique et le second une résonnance de type perverse (qu'en est-il de ces rires dont nous n'avons entendu que l'écho ?).
Et en pratique ?...

Un peu de trivialité : ce qui peut rendre une association attractive, ce qui attire le chalanalyste, c'est aussi la liste, même si la garantie est en partie imaginaire, l'enseignement, des publications régulières qui "fidélisent"
(13) en est-il autrement en pratique : non, si j'en crois ma propre expérience, nomination formelle exclue cependant.

un lectorat, des noms, et des membres qui paient leur cotisation. Se parer des atours de la vertu théorique et s'y tenir quoiqu'il arrive, risque de laisser sur le rivage bien des corps-mourants. Se résoudre, en quelques endroits qui le nécessitent, au vulgaire n'est pas renoncer sur l'essentiel à sa spécificité.

Sur le plan institutionnel, je commencerai par un schéma (instituant) qui sera une tentative topologique, gageure pour celui qui y goûte peu, que les vrais spécialistes me pardonnent. C'est, en fait, un petit jeu puisqu'il associe ce qui pourrait être une structure moebienne où intra et extradados ne sont probablement pas isochrones, à des pistes, analogues à celles des circuits 24 de notre enfance dont l'allure sera peut-être borornéenne.

r

-

La cure psychanalytique est le pivot, le noeud de l'ensemble sans elle, rien ne tient.

Il en résulte un certain nombre de conséquences sur le plan statutaire, concernant les dispositifs qui peuvent être mis en place. J'en ai formulé quelques uns, mais je crois utile de les mettre au travail critique avant de les risquer.

Dans l'immédiat, on peut postuler que si l'administration découle des choix théoriques, elle doit être en partie distinguée. Les instances vont réguler, organiser, impulser la vie de l'association. Ceci implique souplesse, simplicité pour permettre à chacun de s'impliquer soit du fait d'un mandat électif, soit du fait d'une dilection particulière, le principe de la rotation restant primordial.

Deux vers, pour conclure, en forme de Hai-Kou

"Aurore ou crépuscule à l'horizon..

Patrick ALARY

Alençon le 5 mars 1991